

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 67 (1995)

Heft: 6

Artikel: Chi va piano va sano! : à propos des réalisations de Frédéric Gilliard et Frédéric Godet pour la Société coopérative d'habitation de Lausanne et la fondation pour le logement ouvrier

Autor: Marchand, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Société Coopérative d'Habitation de Lausanne (SCHL) fête ses 75 ans d'existence et édite un livre écrit par l'historienne Joëlle Neuenschwander Feihl, dont le titre évocateur est: 75 ans d'élan constructeur au service de la qualité de la vie¹. Nous recommandons à nos lecteurs cet ouvrage qui retrace, de façon captivante, l'histoire d'une parcelle importante du mouvement coopératif en Suisse romande. La revue *Habitation* s'associe à cette commémoration par l'élaboration d'un dossier Archives du logement social sur les réalisations de logement économique des architectes Frédéric Gilliard et Frédéric Godet pour le compte de la SCHL et de la Fondation pour le Logement ouvrier. L'analyse que nous proposons ici est essentiellement de nature urbanistique et architecturale². A travers l'étude de quelques groupes d'habitations, nous essayons néanmoins de préciser la relation entre la qualité de ces réalisations et l'esprit social propre à l'idéal coopératif. B.M.

CHI VA PIANO VA SANO !

A PROPOS DES RÉALISATIONS DE FRÉDÉRIC GILLIARD ET FRÉDÉRIC GODET
POUR LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LAUSANNE
ET LA FONDATION POUR LE LOGEMENT OUVRIER

« **D'**une crise à l'autre » - le bilan de la production de logements coopératifs entre 1920 et 1945, publié par la revue *Habitation*³ est illustré par une série d'ensembles de logements qui témoignent de la collaboration étroite et complice entre un maître d'ouvrage «éclairé» - la Société Coopérative d'Habitation de Lausanne - "sa fille naturelle" - la Fondation pour le Logement Ouvrier- et un architecte particulièrement "engagé" - Frédéric Gilliard.

Dans son article, celui-ci adopte un ton désabusé, amer. Pourtant, même si les obstacles se sont accumulés pour empêcher la propagation de cités-jardins en Suisse romande et si on «a laissé la cité-caserne reprendre sa large place au soleil»⁴, il faut reconnaître que les logements économiques réalisés dans l'entre-deux-guerres par Frédéric Gilliard et son associé Frédéric Godet sont d'une qualité exceptionnelle. Certes, cette production urbaine et architecturale n'est pas manifeste au sens d'une historiographie prônant le combat des avant-gardes et l'éclosion de la «nouvelle architecture». Son intérêt réside justement dans sa présumée banalité, car ce terme recouvre en

réalité une recherche constante et patiente sur la définition de la forme de logement la plus avantageuse d'un point de vue social et économique.

AU PRÉALABLE: UN PROGRAMME POUR LE LOGEMENT ÉCONOMIQUE

Le 19 janvier 1920, lors d'un exposé à la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes, dont le BTSR

a publié de larges extraits⁵, Frédéric Gilliard fait une démonstration éclatante de ses compétences en matière de logement économique.⁶ Une année avant le début de la construction de la Cité-jardin de Prélaz, Gilliard s'attarde longuement sur les différents facteurs qui, selon lui, conditionnent la recherche de la solution rationnelle et économique du problème du logement: *l'économie sur le terrain et sur l'aménagement des abords et voies*

Localisation des différents opérations dans un plan de Lausanne de 1959. 1 - Cité-jardin de Prélaz (1921); 2 - Ouchy I (1923 - démolie); 3 - Cour (1925-26); 4 - Fleurettes (1927-28); 5 - Borde, Groupes A, B et C (1928-29, 1930-31); 6 - Montolivet (1929-31); 7 - Couchirard (1931-32); 8 - Ouchy II (1932-33); 9 - Tivoli (1933-34); 10 - Fontenay, Groupes Est I et II, Ouest I (1933-34, 1945-46); 11 - Pidou (1935-36); 12 - Fontenay, Groupe Ouest II (1947-48); 13 - Ouchy III (1946-47) (Dessin de Davide Villa)





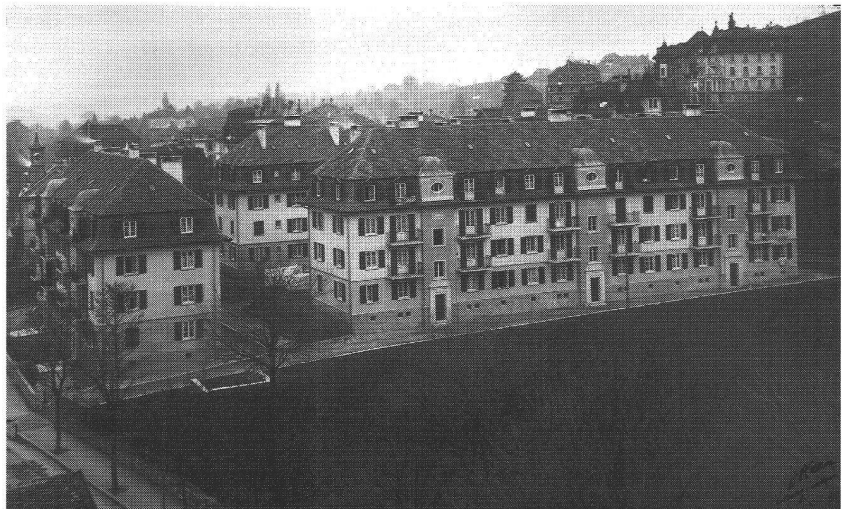
autre dimension (notamment sociale) quand on s'aperçoit qu'elle est fortement empreinte des conceptions de Hans Bernoulli et surtout des théories de Hermann Muthesius, exposées dans *Kleinhaus und Kleinsiedlung*⁹, ouvrage auquel l'architecte fait explicitement référence¹⁰. L'influence de ce dernier dans la conception et la réalisation des habitations économiques de Gilliard & Godet se traduit de plusieurs façons:

- tout d'abord, par un intérêt pour l'architecture domestique anglo-

Vue de la cité - jardin de Prélaz depuis l'avenue de Morges. Ci-dessous, vue d'ensemble du groupe de Cour (Photos Archives de la SCHL)

d'accès, la rationalité du plan, l'étude des procédés de construction, enfin, la révision des lois et règlements sur la police des constructions.

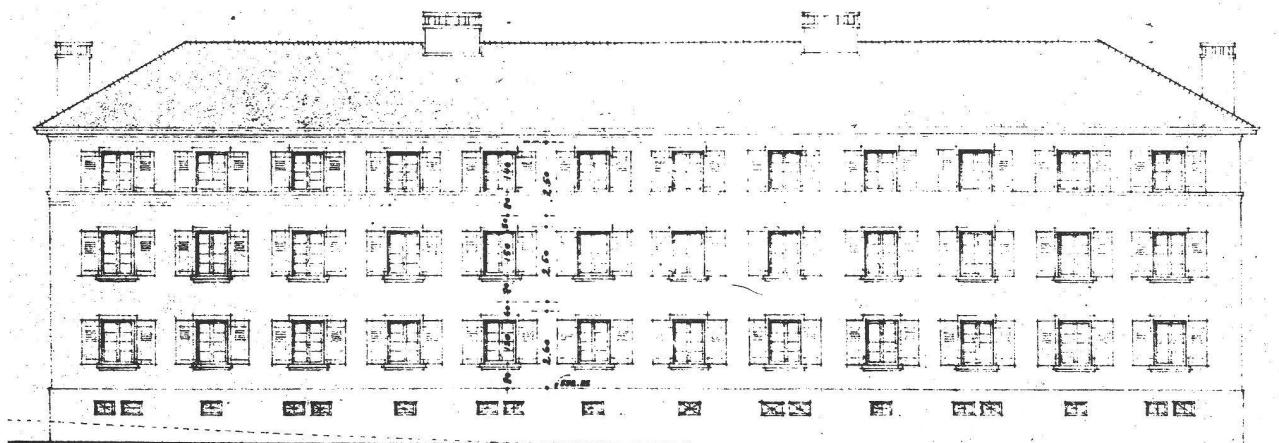
Cet exposé, tout en se recentrant sur des questions de nature économique et technique, nous donne des informations précieuses sur un hypothétique programme idéal pour le logement social (sur lequel nous reviendrons plus loin). On retiendra néanmoins qu'à ce moment l'opinion ne prévaut pas encore d'opter systématiquement pour une cuisine habitable à la place d'un séjour commun, Gilliard mentionnant que «la discussion est encore ouverte concernant les avantages et désavantages réciproques de la grande cuisine utilisée comme local commun et de la chambre commune séparée de la cuisine»⁷. Les avis restent en effet partagés: lors de la réalisation en 1919 du Freidorf - le «premier village coopératif helvétique» - Hannes Meyer dessine des cuisines-laboratoires, «l'enquête préalable auprès des futurs usagers ayant clairement démontré leur refus de la Wohnküche»⁸. Mais l'analyse de Gilliard prend une

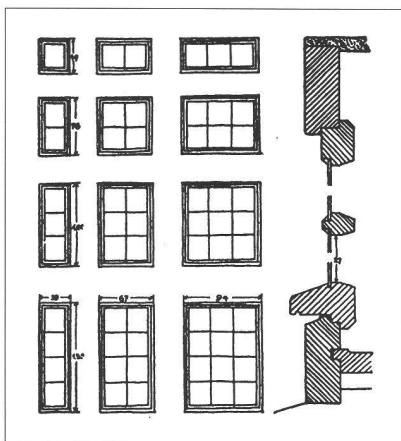


saxonne à l'image du home familial qui, «va s'imposer à nous et nous obligera à entrer dans une voie nouvelle»¹¹. Il s'agit d'introduire dans le logement ouvrier la notion de confort propre à l'aménagement des

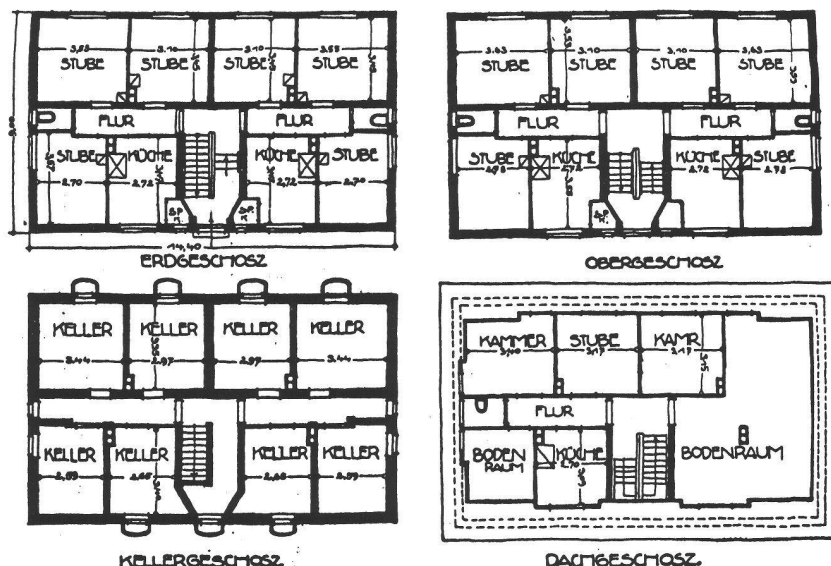
saxonne à l'image du home familial qui, «va s'imposer à nous et nous obligera à entrer dans une voie nouvelle»¹¹. Il s'agit d'introduire dans le logement ouvrier la notion de confort propre à l'aménagement des

Borde, Groupe C, façade sur cour (Archives de la Ville de Lausanne, doc. Police des Constructions)





Ci-dessus, types de fenêtres de la cité-jardin Hellerau. A droite, plan des logements pour plusieurs familles de la cité-jardin Leipzig-Löbnig de l'architecte Hermann Muthesius (Extraits de Kleinhaus und Kleinsiedlung, F. Bruckmann A.G., München, 1918)

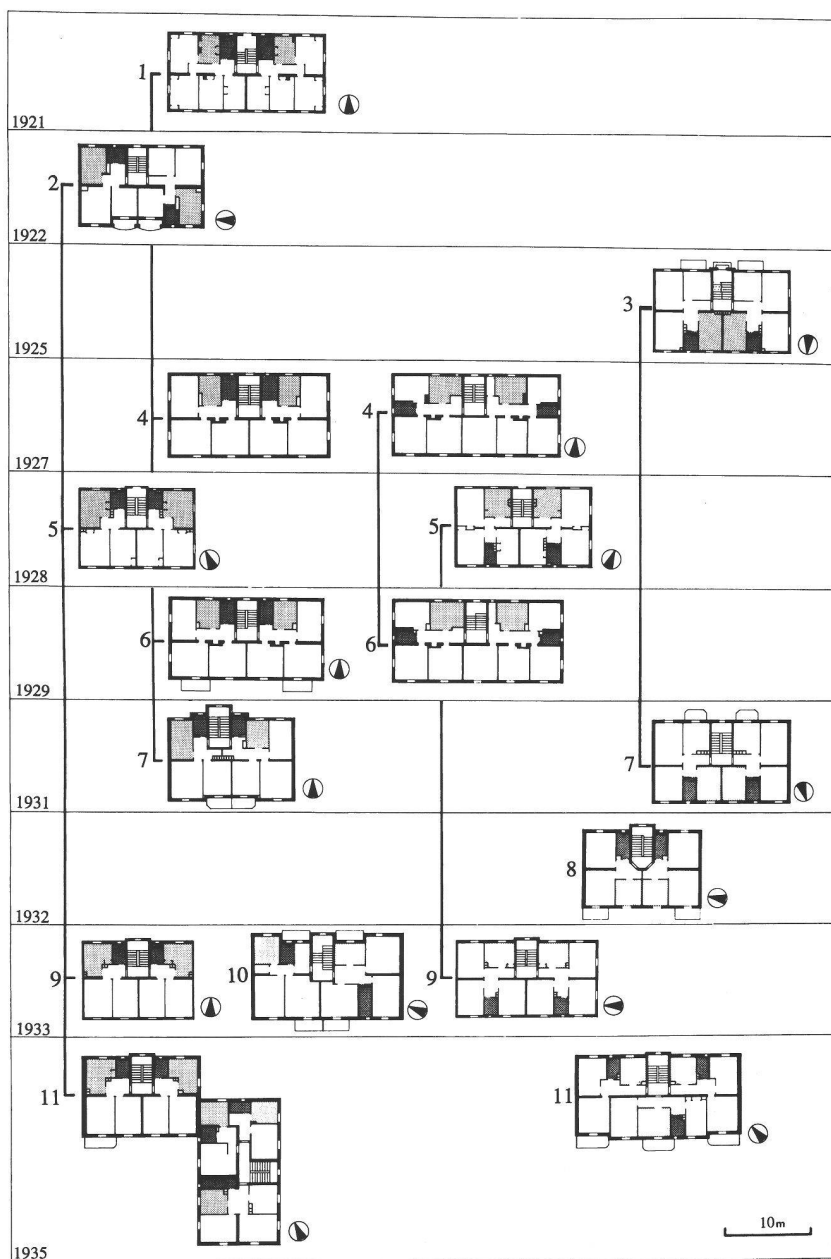


espaces domestiques des villas bourgeoises. Compte tenu des restrictions financières auxquelles sont soumises les opérations menées par des coopératives, ceci se traduit par le soin apporté à certains détails et à certains matériaux évocateurs des ambiances intérieures de la villa; c'est la mise-en-oeuvre soignée de la porte palière en bois massif, des carreaux mosaïque des vestibules ou des lames de chêne des parquets des chambres.

- ensuite, par une adhésion à l'idéologie de la cité-jardin qui devient ainsi un modèle pour le logement ouvrier, tant du point de vue économique que social, même si on admet «qu'en se plaçant au point de vue de l'économie pure, l'habitation collective, la maison locative, divisée en appartements, garde ses avantages. Elle reste une nécessité». ¹² L'adhésion à l'idéal de la cité-jardin est somme toute normale à

Ci-contre, planche comparative des travées typologiques.

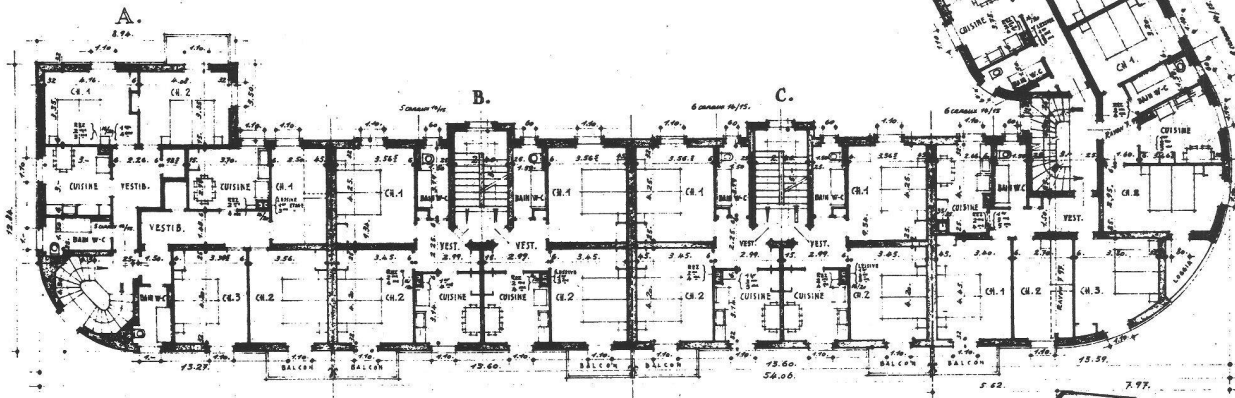
- 1 Cité-jardin de Prélaz (1921);
- 2 Ouchy I (1923 - démolé);
- 3 Cour (1925-26);
- 4 Fleurettes (1927-28);
- 5 Borde, Groupes A, B et C (1928-29, 1930-31); 6 - Montolivet (1929-31);
- 7 Couchirard (1931-32);
- 8 Ouchy II (1932-33);
- 9 Tivoli (1933-34);
- 10 Fontenay, Groupes Est I et II, Ouest I (1933-34, 1945-46);
- 11 Pidou (1935-36) (Dessin de Davide Villa)



LAUSANNE

PRE D'OUCHY

A ET B PLANS REZ, 1^{er}, 2^{es}, 3^{es}, 4^{es}
 C ET D PLANS 1^{er}, 2^{es}, 3^{es}, 4^{es}, 5^{es}



Groupe Ouchy II, plan de l'étage-type
 (Archives de la Ville de Lausanne, doc.
 Police des Constructions)
 Ci-dessous à droite, vue sud-ouest, angle
 de l'avenue de la Harpe et de l'avenue
 des Jordils (Photo Archives de la SCHL)

l'époque - même si la cause semble novatrice en Suisse romande -, surtout pour un architecte proche des mouvements coopératifs. Ce qui est plus original, en revanche, c'est le fait que Gilliard, tout en poursuivant sa plaidoirie en faveur de la cité-jardin, admet explicitement que les mêmes principes économiques et rationnels peuvent s'appliquer indistinctement aux maisons individuelles et aux logements collectifs.¹³ Ceci lui permet de transposer les acquis techniques de la réalisation de la cité-jardin de Prélaz¹⁴ dans les futures opérations qui, notamment pour des raisons conjoncturelles, reviennent plutôt «aux appartements que l'on juxtapose et superpose dans ce que l'on appelle un bloc locatif».

- enfin, par la conviction de la nécessité absolue de typifier et d'uniformiser certains éléments du bâtiment dans un souci d'obtenir une stricte économie de la construction. A nouveau, il faut convenir que ce discours est dans l'air du temps. Ce qui, par contre, est exceptionnel chez Gilliard & Godet c'est l'application constante et systématique de la standardisation des méthodes de construction, qui se traduit par l'application des mêmes types d'escaliers, de portes ou de fenêtres dans la plupart des ensembles d'habitations. Cette démarche rationnelle va d'ailleurs avoir des conséquences sur l'expression architecturale des bâtiments qui, à l'image des façades des immeubles de la Borde, atteint une épuration stylistique proche de l'«architettura povera»: pas de balcons, des murs crépis percés par des fenêtres de dimensions identiques

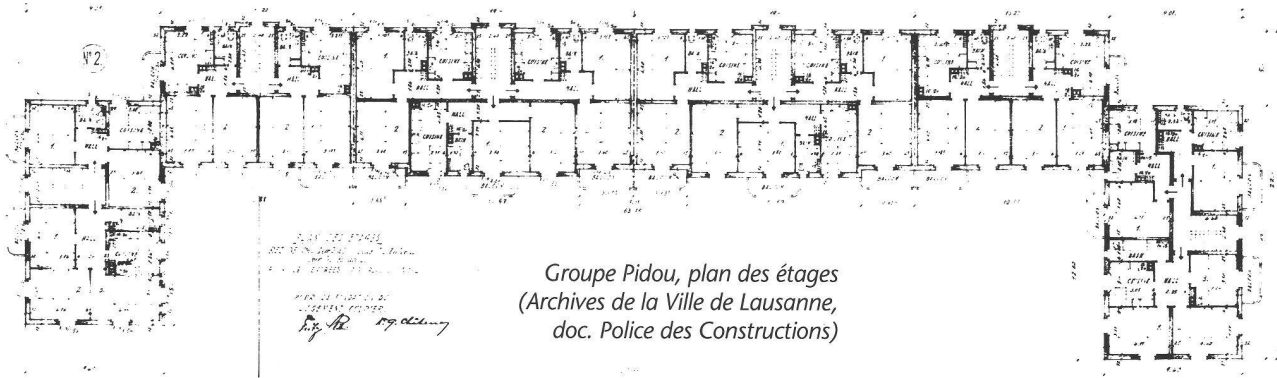


et disposées selon un rythme régulier, volets en bois, toits en pente. Cet effort de rationalisation ne va pas se limiter à la construction: il va aussi s'étendre à la conception du plan où, «là aussi, la forme-type adoptée pour toute une colonie est un grand facteur d'économie».¹⁵

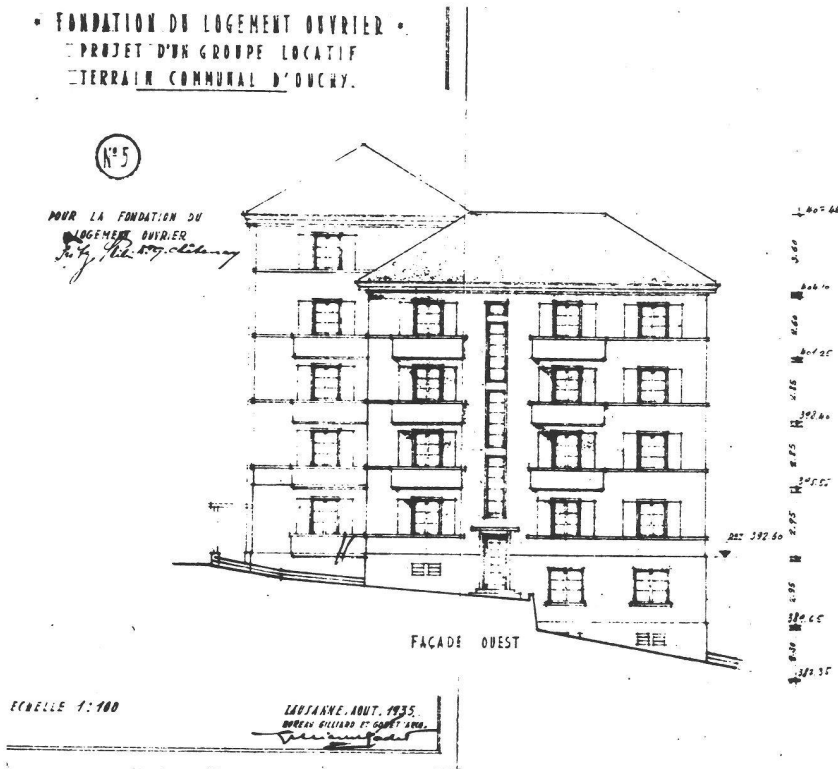
LA RATIONALISATION DU PLAN

En vue de loger une famille de 4 ou 5 personnes aux meilleures conditions d'hygiène et de confort et dans le plus petit espace possible,¹⁶ la SCHL a tenu, «dès le début, à pourvoir ses logements d'une installation de bain combinée en un local avec les W.C. et elle a posé en principe que les pièces seraient indépendantes les unes des autres, c'est-à-dire qu'elles auraient chacu-

ne un dégagement direct sur le corridor»¹⁷. De leur part les architectes vont opter pour la Wohnküche, lieu du travail domestique et du rassemblement familial¹⁸, et pour des pièces de dimensions équivalentes pouvant accueillir au minimum deux lits, la forme-type résultante du plan étant proche de la configuration d'un «plan neutre».¹⁹ L'analyse de la travée typologique - nous entendons par là l'assemblage, autour d'une circulation verticale et entre deux murs mitoyens aveugles, de deux ou plusieurs appartements - des immeubles révèle le réemploi systématique de certains éléments de base (escaliers à deux volées droites, cuisines habitables, salles de bains avec baignoire, chambres équivalentes) selon des variantes combinatoires qui, malgré leurs dif-



Groupe Pidou, plan des étages
(Archives de la Ville de Lausanne,
doc. Police des Constructions)



Groupe Pidou, coupe et façades latérales
(Archives de la Ville de Lausanne, doc. Police des Constructions)

férences respectives, témoignent d'une même approche rationnelle. En effet la construction à intervalle régulier de plusieurs ensembles d'habitation a permis d'établir une *expérimentation*²⁰ rigoureuse et comparative dont il s'agit de tirer les enseignements en vue d'optimiser le «rendement» (économique mais aussi social) de la cellule de base. Dans la succession des différentes opérations, on voit ainsi surgir un *cycle typologique* bien perceptible où chaque «objet architectural voit diminuer son importance au profit de la *série*».²¹

La planche comparative des *travées typologiques* fait ainsi ressortir cinq types fondamentaux que nous pouvons classer en deux groupes déterminés par la position respective de

la cuisine et de la salle de bains à l'intérieur du plan. Ceci selon les principes suivants:

- celui du *regroupement* de ces espaces d'eau autour de la cage d'escalier ou alors en face de celle-ci. Pour compenser le surcoût provoqué par l'équipement de ces espaces, les architectes sont amenés à réduire le nombre de colonnes descendantes et montantes et, par conséquent, le prix de revient des gaines. Le regroupement des cuisines et salles de bains procède ainsi d'un souci de rationalisation technique et économique et répond aussi à des préoccupations hygiéniques, ces pièces se situant, dans la majorité des cas, le long de la façade nord des immeubles.

- celui de la *dissociation* des espaces

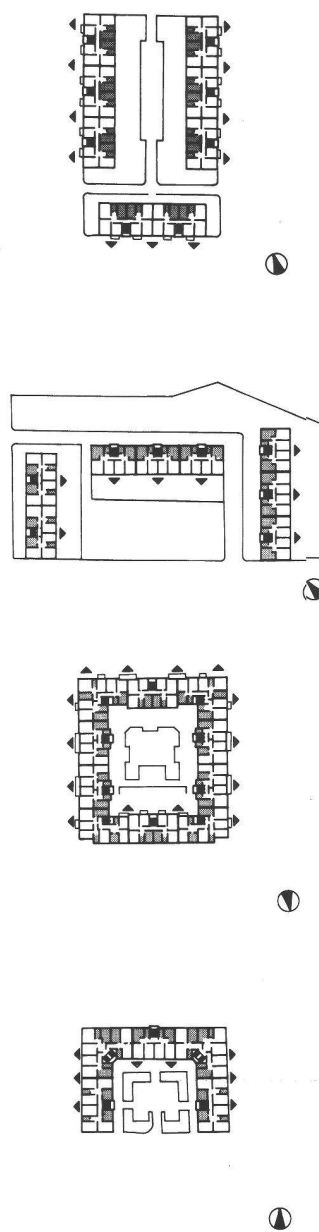
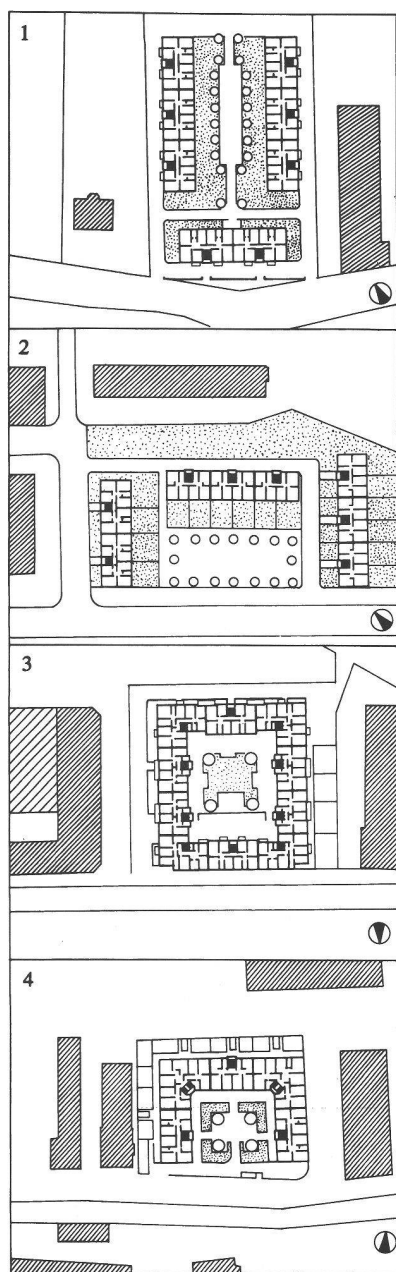
d'eau: à la bipartition du logement en deux sphères différentes, collective et individuelle, correspond la polarisation d'une des pièces d'eau de façon à assurer le bon déroulement des pratiques domestiques. Ce schéma d'organisation offre une certaine intimité aux chambres et à la salle de bains, tenues suffisamment à l'écart des espaces conviviaux.²²

LE THÈME DE L'ANGLE

Autant la travée typologique fait l'objet d'un travail systématique et comparatif qui détermine certaines permanences dans les types, autant l'angle du bâtiment représente l'exception, l'individualité. Dans les immeubles de logements de Gilliard & Godet, le traitement de l'angle se cristallise sur deux cas de figures, représentatifs de deux tendances contraires:

- la première tendance valorise l'expression architecturale de l'angle, tirant ainsi parti de la géométrie irrégulière des parcelles et des particularités de la situation urbaine. C'est le cas du groupe Ouchy II qui présente aux extrémités des «façades en retour, reliées à la façade sur l'avenue de la Harpe par de larges arrondis»²³. Le pan arrondi situé au nord-ouest accueille une des entrées de l'immeuble et un escalier hélicoïdal éclairé par une fente verticale couronnée de façon symbolique par le sigle SCHL. En contrepoint, le pan arrondi situé au sud-ouest est coupé par des loggias qui ponctuent le point de vue privilégié vers le lac.

- la deuxième tendance, au contraire, n'accorde aucune signification urbaine à l'angle et réduit son expression à un vide d'articulation entre deux parties de bâtiments qui se touchent. C'est le cas du groupe Pidou où deux travées typologiques implantées perpendiculairement au



corps de bâti principal créent un retournement accentué par le changement de direction du sens des toitures.

CENTRALITÉS ET ENSOLEILLEMENT

Les différentes réalisations de logements prennent des formes diverses, de la cour fermée au U ouvert au sud, du square ouvert à l'immeuble isolé, autant de réponses contextuelles à chaque lieu d'implantation. Plusieurs de ces ensembles cherchent néanmoins à disposer les immeubles autour d'un espace central, soit sous forme d'une place dans la composition urbanistique strictement symétrique de Prélaz, soit sous forme d'une cour, fermée à Couchirard, ouverte au sud à Tivoli, ou enfin ouverte sur plusieurs côtés à Cour et à la Borde.

Mais quelle est le rôle et la signification de cet espace central? Doit-on le considérer comme un espace majeur collectif - comme dans les réalisations des Höfe viennoises de la même période²⁴ - ou, au contraire, est-il un dispositif fonctionnel et distributif?

Au fond ni l'un ni l'autre. Certes, la vocation collective de ces espaces extérieurs semble renforcée par le soin apporté à leur aménagement paysager - jardinets, pelouses, plantations d'arbres - et par l'implantation de jeux d'enfants et de surfaces d'étendages. Mais l'adhésion des architectes au modèle de la cité-jardin et de la maison individuelle avec jardin annexe semble les empêcher de concevoir ces centralités comme de véritables espaces de nature communautaire. Même dans le cas des «casernes» à Tivoli et à

Planche comparative de quelques ensembles d'habitations disposés autour d'un espace central. 1 Cour; 2 Borde; 3 Couchirard; 4 Tivoli (Dessin de Davide Villa)

Groupe de Cour, vue du square (Photo Archives de la SCHL)



Couchirard, vue de la cour (Photo Archives de la SCHL)



Montolivet, plans des maisons familiales
(Archives de la Ville de Lausanne,
doc. Police des Constructions)
En bas, Montolivet, vue d'ensemble
(Photo Archives de la SCHL)

Couchirard, la cour n'est pas perçue comme l'espace d'identification d'un nouveau mode de vie sociale de la classe ouvrière.

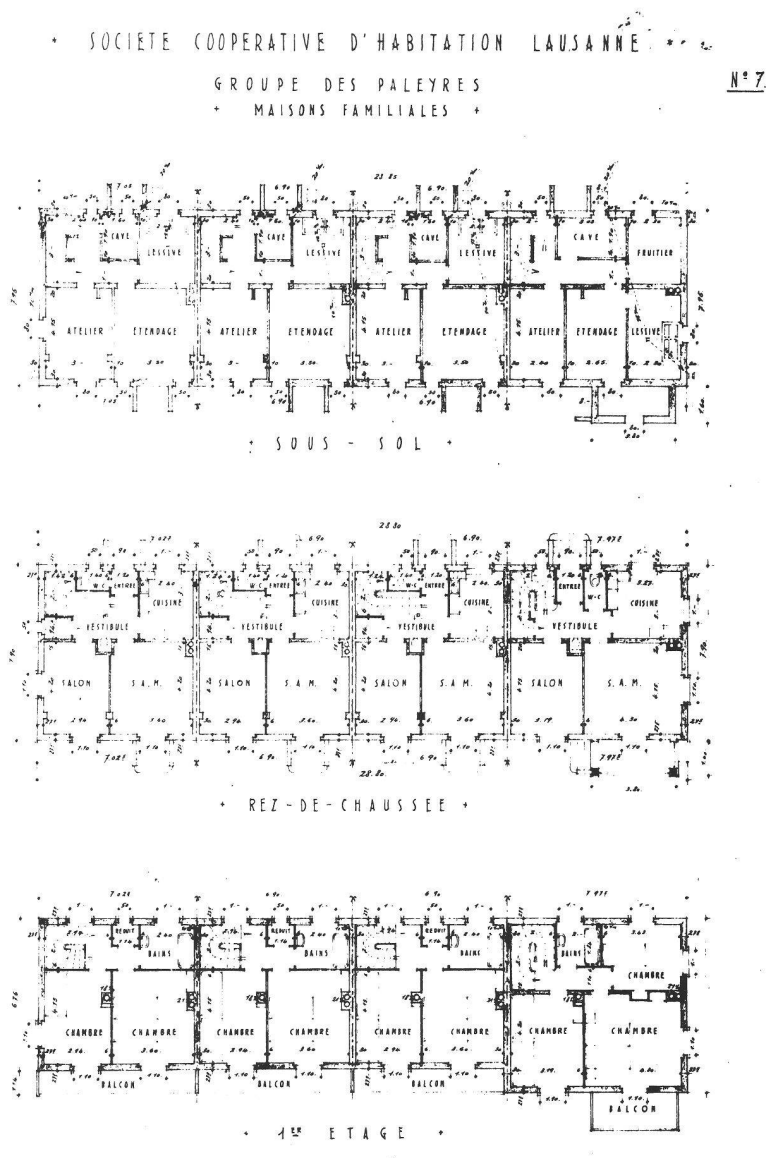
Cette hypothèse nous semble être renforcée par le fait qu'aucun des objets cités n'adopte une hiérarchie des dispositifs urbains et architecturaux induisant une valorisation de l'espace central par rapport à la rue. Au contraire, la majorité des chambres et des balcons tournent plutôt le dos à la cour et s'orientent soit vers les autres espaces urbains - rues, ruelles, passages -, soit vers la vue et la course du soleil, dénotant ainsi des préoccupations hygiénistes mais aussi stylistiques et plastiques.

UN PROBLÈME DE MÉTHODE

Cette étude mérite un approfondissement qui dépasse largement les capacités de cet article. L'accès aux archives de la SCHL nous permettra un jour d'aller plus loin dans nos investigations et d'aborder d'autres champs comme la relation aux entreprises, les coûts de construction, etc. Entre-temps nous sommes attachés à faire ressortir la méthode exemplaire mise au point par les architectes qui affirment: «pour être moins étendue et rapide, l'action n'en est que plus méthodique et sûre; les difficultés de tout ordre, mais surtout politiques et financières, auxquelles cette action s'est heurtée, l'ont renforcée en l'obligeant à se constituer sur des bases très solides. On peut dire ici avec infiniment de raison: Chi va piano va sano».²⁵

Bruno Marchand, ITHA

Je remercie le Comité de Direction de la SCHL et son Président M. Bernard Meizoz, de m'avoir autorisé de reproduire les photos de cet article. J'exprime ma gratitude à Mme Joëlle Neuenschwander Feihl, historienne de l'art, Mme Fabienne Hoffmann, archiviste au Service des Bâtiments du DTPAT-VD, et M. Gilles Barbey, professeur à l'EPFL, pour les renseignements qu'ils m'ont transmis. Enfin, je remercie M. Bernard Bollen, architecte à la Ville de Lausanne et M. Jean-Jacques Egger, Archives de la Ville de Lausanne, qui m'ont permis de publier certains documents d'autorisations de construire.



ECHELLE 1:100

LAUSANNE, FEVRIER 1929.



Notes

¹ Joëlle Neuenschwander Feihl, *75 ans d'élan constructeur au service de la qualité de la vie*, Société Coopérative d'Habitation, Lausanne, 1995. Je renvoie le lecteur à cet ouvrage pour toute information concernant l'histoire générale de la SCHL et l'historique des différentes opérations de logements réalisées par cette coopérative.

² Notre analyse se base strictement sur le dépouillement des autorisations de construire (voir encadré ci-dessous).

³ *Habitation* n° 5/6, 1945.

⁴ Frédéric Gilliard, «25^{me} anniversaire de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Une évolution saisissante» in *Habitation* n° 5/6, 1945, p. 10.

⁵ Frédéric Gilliard, «Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques» in *BTSR* n° 7, pp. 88-91, n° 9, pp. 103-105, n°10, pp. 115-116, 1920.

⁶ Ces compétences seront reconnues au moment de la réalisation en 1930 du quartier expérimental de la WOBA, à Bâle. Gilliard & Godet sont, avec Maurice Braillard et Arnold Hoechel, les seuls architectes romands à être invités à cette importante manifestation. Sur la Woba et le rôle de Maurice Braillard voir Sylvain Malfroy, Bruno Marchand, «En marge des dogmes du logement économique. Maurice Braillard, la Siedlung Eglise - WOBA» in *Faces* n° 33, automne 1994.

⁷ Frédéric Gilliard, «Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques», op. cit., pp. 90-91.

⁸ Jacques Gubler, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Éditions L'Age d'Homme, Lausanne, 1975, p. 91. Jacques Gubler signale aussi la violente attaque de Max Guyer contre la Wohnküche - qui «présente un danger car elle vient de l'étranger» - au nom d'un nationalisme helvétique ayant un haut niveau de tradition domestique (p. 75).

⁹ Hermann Muthesius, *Kleinhaus und Kleinsiedlung*, F. Bruckmann A.-G., München, 1918.

¹⁰ Frédéric Gilliard et Frédéric Godet ont fait leurs études à l'EPFZ entre 1905 et 1909. Ils font ainsi partie d'une génération d'architectes qui a été très influencée par la culture allemande et plus particulièrement par les écrits de Muthesius. L'intérêt pour la cité-jardin est peut-être aussi tributaire des idées de Benoit-Lévy, secrétaire infatigable de l'Association des cités-jardins de France. Gilliard a eu l'occasion d'écouter son exposé lors du Premier Congrès de l'habitation qui s'est déroulé à Lyon du 9 au 12 octobre 1919. Frédéric Gilliard, «Premier Congrès de l'habitation à Lyon» in *BTSR* n° 18, pp. 212-213, n°19, pp. 233-235.

¹¹ Frédéric Gilliard, «Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques», op. cit., p. 104.

¹² Frédéric Gilliard, «Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques», op. cit., p.104.

¹³ Une des originalités des cités-jardins de Gilliard & Godet provient de la juxtaposition, dans le même ensemble, de maisons familiales et de logements collectifs (sauf à Bellevaux où la cité-jardin construite en 1928 ne comporte pas de maisons pour plusieurs familles, raison pour laquelle on l'a exclu de notre corpus d'étude). Contrairement au Freidorf (1919-21) d'Hannes Meyer et à la Cité-jardin d'Aire (1920-23) d'Arnold Hoechel constitués uniquement de maisons individuelles ou jumelles, à la Cité-jardin de Prélaz deux bâtiments de logements collectifs sont implantés au centre de la composition. Nous retrouvons un même essai de mixage typologique dans une autre opération, moins connue, le groupe de Montolivet. D'un standing élevé - Robert Curtat me faisait remarquer que c'est le seul exemple en Europe de logements économiques avec des chambres de bonnes ! - ce projet comprend un bâtiment contigu de trois étages sur rez, deux villas locatives (dont une seule sera construite) et trois maisons familiales en rangée. L'intérêt de cette solution est double: d'une part elle proportionne une certaine diversité des types d'habitat, répondant par là aux différents souhaits des coopérateurs; d'autre part, elle permet de densifier l'opération et de créer ainsi des conditions financières favorables pour ériger des maisons familiales avec un loyer modéré.

¹⁴ A Prélaz «la recherche de procédés et de matériaux de constructions économiques» a été poussée très loin, notamment par des études des systèmes existants dans le marché et par des essais sur trois types de murs effectués au laboratoire de l'École des Ingénieurs de Lausanne. Frédéric Gilliard, «Problèmes techniques» in *Notice historique et rapport sur l'exercice 1930*, Imprimerie populaire, Lausanne, 1931, p. 26.

¹⁵ Frédéric Gilliard, «Le problème du logement et les systèmes de constructions économiques», op. cit., pp. 115-116.

¹⁶ Au niveau géométrique il semble que le carré (fi-

gure qui a le plus petit périmètre) est la règle pour le dimensionnement des espaces. Par ailleurs, pour le logement social un nombre minimum de locaux est recommandé: trois chambres à coucher et une cuisine avec installation pour la famille.

¹⁷ Frédéric Gilliard, «Problèmes techniques», op. cit., p. 26.

¹⁸ L'intérêt pour la Wohnküche provient aussi du fait qu'elle reproduit, en quelque sorte, la cuisine des milieux ruraux d'où proviennent les nouveaux «urbanisés».

¹⁹ Maria et Bernard Zurbuchen définissent ainsi le «plan neutre»: «ce principe de plan postule deux faits élémentaires, l'un, qu'il n'y a pas de fonction précise attribuée aux chambres et l'autre que les chambres aient la surface nécessaire pour recevoir toutes les fonctions imaginables dans le logement». M+B Zurbuchen - Henz, «Quelques réflexions sur le logement» in *Habitation* n° 3, 1995, p. 16.

²⁰ Ceci nous est confirmé par les architectes: «la construction de 5 groupes d'habitation a donné lieu à des recherches d'ordre architectural et technique, et a permis de faire des expériences». Frédéric Gilliard,

«Problèmes techniques», op. cit., p. 26. Plusieurs de ces expériences concernent des problèmes de construction - types de murs, d'isolation thermique et phonique, qualité des matériaux - et des problèmes techniques liés au confort - abandon du poêle au profit du chauffage central, installation d'appareils à gaz dans les salles de bain.

²¹ Le terme de *cycle typologique* a été énoncé par Manfredo Tafuri en référence aux villas de Palladio et aux églises de Wren. Manfredo Tafuri, *Théories et histoire de l'architecture*, Ed. SADG, Paris, 1976, p. 166.

²² Voir à ce sujet Bruno Marchand, *Typologie des logements collectifs à Genève. Proposition de classement selon des contextes différenciés*, Thèse n° 1020, Lausanne, EPFL, 1992, pp. 192-200.

²³ «Société Coopérative d'Habitation, Lausanne. Groupe du Pré d'Ouchy, Avenue de la Harpe (2^{me} étape)» in *Habitation* n° 4, 1934, p. 26.

²⁴ Voir à ce sujet Manfredo Tafuri, *Vienne la Rouge*, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, Liège, 1981.

²⁵ Gilliard & Godet, «Groupe d'habitations de Cour construit par la Société d'Habitation de Lausanne» in *Habitation* n° 1, 1928, p. 3.

Réalisations lausannoises de logements collectifs de Frédéric Gilliard et Frédéric Godet pour la SCHL et pour la Fondation du Logement ouvrier pendant l'entre-deux-guerres.

PRELAZ

Avenue de Morges, 45 à 113

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 1/1921 du 23 mars au 1er avril 1921

OUCHY I (démoli)

Prop: Société Coopérative d'Habitation

COUR

Avenue de Cour, 54 à 68

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 5/1925 du 6 au 15 janvier 1925

FLEURETTES

Chemin du Mont-Tendre, 5 et 16

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 153/1927 du 9 au 18 juillet 1927

BORDE GROUPES A ET B

Rue de la Borde, 36-38-40-42-44

Prop: Fondation du Logement ouvrier

Aut. n° 136/1928 du 14 au 23 juin 1928

MONTOLIVET

Chemin des Paleyres, 2-4-6, Chemin Gide, 1-2-3-4.

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 118/1929 du 3 au 12 juin 1929

BORDE GROUPE C

Rue de la Borde, 34a-34b-34c

Prop: Fondation du Logement ouvrier

Aut. n° 198/1931 du 21 au 30 juin 1930

COUCHIRARD

Route de Genève, 92-94-96, Avenue de Morges, 147 à 159

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 263/1931 du 31 août au 9 septembre 1931

OUCHY II

Avenue de la Harpe, 39-41-43, Jordils, 6

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 318/1932 du 15 au 24 décembre 1932

TIVOLI

Avenue Tivoli, 34-36-38-40-42

Prop: Fondation du Logement ouvrier

Aut. n°229/1933 du 26 juillet au 4 août 1933

FONTENAY GROUPE EST I ET II GROUPE OUEST I

Chemin de Fontenay, 10-12-14

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n°293/1933 du 1 au 11 septembre 1933

PIDOU

Chemin Pidou, 10-12-14-16-18, Avenue de la Harpe, 34

Prop: Fondation du Logement ouvrier

Aut. n° 254/1935 du 10 au 19 septembre 1935

FONTENAY GROUPE OUEST II

Reposoir 3-5-5 bis

Prop: Société Coopérative d'Habitation

Aut. n° 2234/1947 du 14 au 23 décembre 1946